



SANTÉ ÉTUDE

On ne meurt qu'une fois... mais de 2,4 causes en moyenne

De quoi une personne est-elle morte ? Si on a l'habitude de parler de « la » cause du décès, la réalité est souvent plus complexe. Pour gérer cette complexité, le certificat de décès français comprend deux parties. Dans la première, le médecin doit décrire l'enchaînement des causes ayant conduit au décès tandis que dans la deuxième, il indique tout autre « état morbide, facteur ou état physiologique » ayant contribué au décès. Ainsi, en 2011, les certificats comprenaient en moyenne 2,4 causes de décès pour un individu, relève une étude de l'Ined (Institut national d'études démographiques). Près d'un quart des certificats ne comportait qu'une seule cause de décès et la même proportion en comptait quatre. Le record étant de 20 causes de décès pour un seul certificat...

Toutes ces causes sont ensuite analysées par le CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès) afin de comprendre les évolutions de la mortalité, qu'il s'agisse de changements soudains ou de tendances à long terme. Ces données permettent d'identifier les cibles prioritaires pour améliorer l'espérance de vie. Or l'Ined constate que les analyses portent trop souvent uniquement sur la cause dite



■ En moyenne, en 2011, un certificat de décès contient 2,4 causes. J. Pelaez

« initiale » du décès, délaissant les causes associées notamment les maladies chroniques comme le diabète ou l'hypertension, ce qui conduit à sous-estimer fortement leur contribution à la mortalité. L'Ined appelle donc à bien prendre en compte les causes associées, « sachant qu'avec l'augmentation de l'espérance de vie, on meurt de plus en plus souvent d'une combinaison de causes et non d'une seule ».

S.M.